

Lausanne, le 16 mai 1874

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **12 (1874)**

Heft 20

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 16 mai 1874.

Les champs étaient naguère pleins d'allégresse. Un hiver doux, juste assez froid pour tenir la végétation en bride, juste assez chaud pour lui permettre, par une bonne végétation souterraine, d'allonger ses racinelles et de consolider ses appuis dans le sol, nous avait favorisés. Une porte entr'ouverte laissait promener le regard émerveillé sur de magnifiques manteaux de verdure. Mais on avait compté sans cette vilaine lune rousse dont les débuts, masqués sous des dehors bénins, promettaient une période qui se passerait sans accident. Après nous avoir donné des jours de chaleur intense, la voilà qui tout à coup fait volte-face et nous ramène une froidure inopportune. Depuis plusieurs nuits les gelées blanches se font sentir cruellement et portent leurs ravages dans nos vergers et dans nos vignes. C'est surtout du côté du Rhin que le mal est le plus grave, et de Colmar on nous apprend que le tiers du vignoble est atteint. Dans l'Aisne, du côté de Villars-Cotterets, les jeunes pousses des chênes, des noyers, étaient noircies et tombaient en poussière comme si elles avaient été brûlées. A Vienne, le froid a été si intense dans ce pays, déjà si éprouvé pendant plusieurs années, que les grains en terre, les bourgeons et les fleurs des vignes ont été détruits.

Les avis qui parviennent d'Allemagne sont affligeants, mais les dégâts ne sont encore que localisés.

La Suisse peut déjà compter sur quelques désastres qui atteignent surtout le vignoble.

Dans le canton d'Argovie, les vignes situées dans des bas-fonds ont beaucoup souffert. Dans différentes parties du canton, les arbres fruitiers et les noyers ont été complètement gelés.

Dans les cantons de Soleure et de Schaffhouse, on signale les mêmes conséquences du froid.

Dans le canton de St-Gall, les vignobles composés de jeunes plants ont beaucoup souffert, les arbres fruitiers n'ont pas été épargnés.

Dans le canton de Berne les arbres fruitiers ont passablement souffert, les noyers ne produiront rien cette année. Du vignoble du lac de Thoune et de celui du lac de Bienne, les renseignements sont fâcheux.

Dans le canton de Zurich, les jeunes vignes ont particulièrement souffert, tandis que les arbres fruitiers ont résisté.

Jusqu'ici le dommage aux vignes peut se calculer dans une mesure de 10 p. cent.

Dans le canton de Vaud le vignoble traverse aussi sa crise et on ne sait trop comment il s'en tirera. — Mais, chut ! Au moment où nous mettons sous presse, un superbe soleil vient sourire à la nature attristée par des jours pluvieux ; saint Pégrin et son ami Pancrace s'enfuient à toutes jambes emportant avec eux le fantôme destructeur des vignes et qui n'existe plus que dans l'imagination des marchands de vin.

Le Jardin botanique de Lausanne.

Notre ville vient de s'enrichir d'un nouveau moyen d'instruction, accessoire obligé des études scientifiques de notre Académie.

Si, comme on l'a dit précédemment, le canton de Vaud est lui-même un jardin botanique, il n'en est pas moins indispensable pour les professeurs de posséder une collection vivante des principaux types de plantes à faire étudier par les élèves, et l'on en est presque à se demander comment on a pu jusqu'à présent négliger la formation d'un pareil établissement.

Mais ce n'est pas chose facile que de créer un jardin botanique ; il faut trouver un emplacement favorable présentant des conditions diverses d'exposition, et il faut de plus réunir péniblement et à la longue de nombreuses plantes des différentes familles naturelles ; aussi ne peut-on pas d'un jour à l'autre former un pareil jardin.

Grâce à la bienveillance de M. de Buren, qui avait rassemblé dans son jardin de Vaumarcus environ 1,400 plantes diverses, indigènes et étrangères, et qui en a fait don au canton de Vaud, la création d'un jardin botanique a été considérablement facilitée.

Restait le choix d'un emplacement favorable. Il s'est heureusement rencontré, déjà tout préparé, dans le domaine du Champ de l'air, et le don généreux de M. de Buren y a pu trouver place immédiatement, sans frais considérables, grâce au zèle de MM. Schnetzler et Borgeaud, et surtout à l'activité intelligente de M. Pittet.

Le jardin de l'ancien établissement des aliénés forme une superbe terrasse dominant la ville et jouissant d'une vue étendue sur le lac et les Alpes.